

Synthèse rapport d'activité 2012

1. Qu'est que l'EITI

L'EITI ou Initiative pour la Transparence des Industries Extractives est une norme mondiale encourageant la transparence des impôts miniers, pétroliers et gaziers au niveau local.

La mise en œuvre de ses activités sont totalement indépendantes et relèvent d'un fond commun aux pays mettant en œuvre l'EITI appelé Multi-Donor Trust Fund, géré par la Banque Mondiale.

L'EITI repose sur une méthodologie solide mais flexible pour suivre et rapprocher les paiements des compagnies extractives et les revenus des gouvernements au niveau local. La mise en œuvre du processus est supervisée conjointement par les représentants du gouvernement, les entreprises et la société civile pour appliquer la transparence dans sa totalité.

L'initiative repose sur deux mécanismes principaux:

- La publication régulière des données crédibles de paiements versés au gouvernement par les entreprises extractives et les recettes perçues par le gouvernement. Le rapprochement de ces flux est par la suite réalisé indépendamment pour évaluer les écarts.
- Le développement d'un mécanisme de surveillance multi-actionnaire, afin d'assurer une mise en œuvre efficace dans les délais et encourager davantage les débats publics sur les dépenses des recettes issues des ressources non renouvelables.

2. Les résultats probants de 2012

Les points saillants des activités EITI 2012 sont :

- Publication d'un rapport de réconciliation des flux financiers entre l'Etat et les industries extractives :

Madagascar a publié son rapport ITIE 2010 le 24 septembre 2012. Ce dernier révèle le montant des taxes que le gouvernement a perçu en provenance du secteur des industries extractives du pays. Selon le rapport, le gouvernement malgache a reçu pour l'année 2010, 318 milliards d'ariary (soit près de 145 millions de dollars US) de la part de sociétés gazières, pétrolières et minières, soit deux fois plus que l'année dernière.

Lors du lancement de la publication du rapport à Antananarivo, la Ministre des Mines de Madagascar, Mme Rajo Daniella Randriafeno, a déclaré : « Ce rapport soutiendra la planification stratégique du secteur à bien des niveaux ». Le rapport de 2010 indique les revenus par type de paiement et par entreprise, ainsi que la distribution des revenus entre les gouvernements infranationaux.

Il divulgue des paiements issus de neuf entreprises (contre trois seulement dans le précédent rapport). Les revenus déclarés du gouvernement provenant de taxes et redevances découlant de ses secteurs minier et pétrolier sont passés de 21 millions de dollars US en 2009 à 45 millions de dollars US en 2010. De plus, le rapport comprend aussi un paiement d'un montant de 100 millions de dollars US effectué par la société chinoise Wisco, pour un permis d'exploration de minerai de fer.

Alors que le secteur des mines et des hydrocarbures continue de se développer, les recettes gouvernementales devraient augmenter de manière substantielle dans les prochaines années à venir, notamment grâce à d'autres paiements de permis importants.

Schéma : Evolution des recettes minières à Madagascar selon l'EITI Madagascar

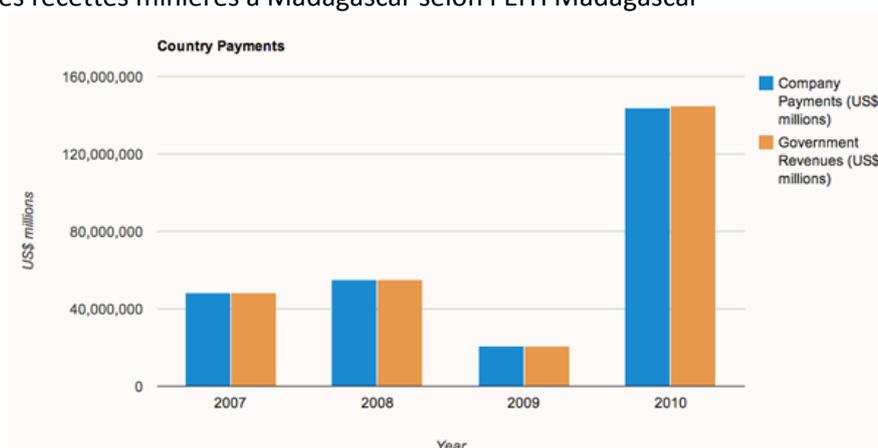


Tableau résumant le rapport EITI exercice 2010 :

Flux financiers	AMBATOVY			HOLCIM			QMM			KRAOMA			WISCO		
	Société	Etat	Ecart	Société	Etat	Ecart	Société	Etat	Ecart	Société	Etat	Ecart	Société	Etat	Ecart
I Impôt et taxes	23 159,22	24 601,90	-1 442,67	19 060,72	19 060,31	0,41	2 658,89	2 658,89	0,00	6 597,75	6 598,93	-1,18	25,16	25,16	0,00
Communs	20 188,55	21 631,21	-1 442,65	17 417,28	17 416,66	0,61	1 824,45	1 824,45	0,00	5 018,97	5 020,20	-1,23	0,32	0,32	0,00
Impôts d'Etat	20 188,43	21 631,09	-1 442,65	17 198,02	17 197,40	0,61	730,49	730,49	0,00	3 116,43	3 117,65	-1,22	0,32	0,32	0,00
Impôts locaux	0,12	0,12	0,00	219,26	219,26	0,00	1 093,97	1 093,97	0,00	1 902,54	1 902,54	0	0,00	0,00	0,00
Sectoriels	2 970,66	2 970,68	-0,02	1 643,44	1 643,65	-0,21	834,43	834,43	0,00	1 578,78	1 578,74	0,04	24,84	24,84	0,00
A Autres paiements	152,51	153,43	-0,93	58,10	58,10	0,00	38,37	38,37	0,00	0,00	0,00	0	224 822,00	224 822,00	0,00
Communs	152,51	153,43	-0,93	58,10	58,10	0,00	38,37	38,37	0,00	0,00	0,00	0	0,00	0,00	0,00
Sectoriels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0	224 822,00	224 822,00	0,00
R Retenues à la source	23 784,92	23 786,68	-1,76	818,39	818,39	0,00	4 346,21	4 346,21	0,00	947,42	947,42	0	0,00	0,00	0,00
D Dons	318,68	312,94	5,74	61,62	61,62	0,00	348,50	348,50	0,00	2,56	2,56	0	0,00	0,00	0,00
TOTAL	47 415,32	48 854,95	-1 439,62	19 998,82	19 998,41	0,41	7 391,96	7 391,96	0,00	7 547,72	7 548,91	-1,19	224 847,16	224 847,16	0,00

Flux financiers	PAM			MADAGASCAR OIL			GOLD SANDS			MAINLAND			TOTAL		
	Société	Etat	Ecart	Société	Etat	Ecart	Société	Etat	Ecart	Société	Etat	Ecart	Société	Etat	Ecart
I Impôt et taxes	4 160,14	4 095,11	70,57	2 117,06	2 117,06	0,00	1 130,88	1 137,48	-6,60	945,30	942,64	2,66	59 855,11	61 237,47	-1 382,36
Communs	635,83	570,8	70,57	3,70	3,70	0,00	1,11	1,17	-0,05	123,05	120,38	2,67	45 213,27	46 588,90	-1 375,63
Impôts d'Etat	635,83	570,8	70,57	3,70	3,70	0,00	1,11	1,17	-0,05	75,60	72,94	2,67	41 949,93	43 325,56	-1 375,63
Impôts locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47,45	47,45	0,00	3 263,34	3 263,34	0,00
Sectoriels	3 524,3	3 524,3	0,00	2 113,35	2 113,35	0,00	1 129,77	1 136,31	-6,55	822,25	822,25	0,00	14 641,84	14 648,57	-6,73
A Autres paiements	16,97	17,19	-0,22	2,59	2,59	0,00	5,07	5,07	0,00	434,32	434,32	0,00	225 529,93	225 531,08	-1,15
Communs	16,97	17,19	-0,22	2,59	2,59	0,00	5,07	5,07	0,00	6,57	6,57	0,00	280,18	281,33	-1,15
Sectoriels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	427,75	427,75	0,00	225 249,75	225 249,75	0,00
R Retenues à la source	448,43	445,06	3,37	387,28	387,28	0,00	0,37	0,37	0,00	5,84	5,84	0,00	30 738,84	30 737,23	1,61
D Dons	0,00	0,00	0,00	29,15	29,15	0,00	0,00	0,00	0,00	11,61	11,61	0,00	772,11	766,37	5,74
TOTAL	4 625,54	4 557,37	68,17	2 536,07	2 536,07	0,00	1 136,32	1 142,92	-6,60	1 397,08	1 394,41	2,66	316 896,00	318 272,16	-1 376,17

- Maintien du statut de pays mettant en œuvre l'EITI pour Madagascar

Grâce aux efforts fournis tant sur le plan technique que sur le plan politique, Madagascar n'a pas été radiée au-delà du temps imparti. Ainsi, elle bénéficiera d'une prorogation de sa suspension.

Ce résultat, que l'on peut qualifier de positif dans un sens, est le fruit d'efforts louables grâce à une collaboration d'un système tripartite performant composé des compagnies minières, de l'Etat et de la société civile. « *Le conseil d'administration est arrivé à la conclusion que le groupe multipartite opérait de manière efficace et que le processus EITI avait bien été soutenu durant la période de suspension* », soutient la Présidente de l'EITI international.

Depuis 2008, Madagascar postule pour figurer parmi les pays conformes aux normes de l'EITI. Pour être éligible, il a fallu que la Grande île suive les procédures que cela nécessite en adoptant les règles de bonne gouvernance des ressources minières du territoire national. Les normes de l'EITI consistent à ce que les déclarations de versement émanant des compagnies minières soient confrontées aux montants reçus par l'Etat et dont la différence puisse être expliquée.

Seulement, les activités entreprises en 2008 ont été coupées court par la crise et ce, avant que l'on s'aperçoive de ce qui se passait, la non-reconnaissance internationale du régime de la Transition a entraîné la suspension de la candidature de Madagascar. D'autant plus que la structure même de l'EITI s'est morcelée durant la crise jusqu'à ce qu'en 2010, l'Etat la relance à nouveau. Le rapport publié en 2012 par l'EITI Madagascar avait pour mission de mener la situation à Madagascar dans le cadre de la conformité.

Ce même conseil a d'ailleurs reconnu « les efforts entrepris, notamment sur le plan politique, tout en annonçant se réserver le droit de revoir sa décision en fonction de l'évolution de la situation politique ». En somme, des résultats très prometteurs mais qui demeurent incertains.

Toutefois, la Grande île figurera, pour l'instant, comme étant un pays candidat mais suspendu et elle pourra bénéficier de conseils et du soutien de l'instance internationale même si la validation de sa candidature est encore loin.¹

¹ Eiti : Madagascar, toujours suspendue et non radiée Ravo F. Mercredi, 07 Novembre 2012

<http://www.newsmada.com/index.php/economie/1799-eiti-madagascar-toujours-suspendue-et-non-radiee#.TTqNPZG1fMw>

3. Achèvement du plan de travail 2012 et Analyse budgétaire Ressources et Emplois pour 2012 de l'EITI Madagascar

• Tableau d'achèvement du plan de travail 2012

Activités	Indicateurs	Résultats
Elaboration de rapport d'audit dans les normes EITI	Taux de présence durant les réunions d'approbation du TDR et du canevas > 75% des invités	100%
	Taux d'acceptation du TDR et du canevas au sein du comité national > 90%	99,90%
	Taux d'acceptation du TDR et du canevas auprès des compagnies participants au rapport > 75%	100%
	Nombre d'offre de cabinets d'audit reçu > 6	5
	Nombre de demande de TDR de la part des cabinets >10	5
	Nombre de compagnies supplémentaires participants au rapport d'audit > 5	9
	approbation du rapport d'audit par le comité national > 90% des membres	100%
	Nombre de personnes concernées par la diffusion du rapport > 2000	2 022 500
	Télévision	2 000 000
	Presse écrite	20 000
	site web et mailing	500
	Prospectus	2 000
Processus de Validation de Madagascar	Nombre d'indicateur atteint: 100%	Seul l'indicateur 20 n'a pas été entamé
SENSIBILISATION POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'EITI		
Sensibilisation du secteur extractif	Nombre de compagnies supplémentaires participants au rapport d'audit > 5	9
Sensibilisation des membres de la chambre des mines	Augmentation du nombre de compagnies dans les comités EITI > 50% d'augmentation	5 compagnies supplémentaires à Tulear
Sensibilisation des membres de l'APAM	Nombre de réunions organisés > 4 et Nombre de participants > 6 par réunion	1
Sensibilisation des autres compagnies minières	Nombre de réunions organisés > 4	2
Sensibilisation des Institutions de l'Etat	Nombre de réunions organisés > 4	
Ministères	Nombre de réunions organisés > 5 et Nombre de participants > 10 par réunion	3

Régions et communes minières	Nombre de réunions organisés > 4 par région ou Nombre de participants > 10 par réunion	2 par région
Sensibilisation de la société civile	Nombre de réunions EITI organisées au niveau de la société civile > 15	>10
	Nombre de communiqué ou informations médiatisées émis par la société civile dans le cadre de l'EITI > 5	>10
Sensibilisation du grand public	Nombre de support distribués > 5000	
	Nombre de parrution dans la presse écrite > 40	
	Nombre de diffusion radiophonique > 500	
	Nombre de visites du site web officiel > 500	
	- flyers	10 000
	- plan de travail	200
	- rapport de validation intégral	200
	- rapport de réconciliation grand public	4000
	- Nouvelles règles EITI	200
	- Guide de la société civile	200
Assemblée et comité régional EITI	Taux de présence > 75%	90%
	Formation des Membres de MSG et évaluation des formations	Nombre de personnes formées > 200
	Nombre de jours de formation en total dans l'année > 21	15
Etude de pérennisation de l'EITI	Nombre de proposition fiable de pérennisation > 3	0
Coordination de l'EITI	Taux d'indicateurs de performances atteints au moins à 80%	
Participation aux activités internationales	Nombre de mission > 2	5

- Analyse budgétaire Ressources et Emplois pour 2012

Composante	Prévisions cumulées 2012	Réalisations cumulées 2012	% Réalisation
Renforcement de capacité	67 124 022,45	63 014 889,20	93,88%
Communications intensives et diffusion large des informations	184 255 579,50	197 254 505,49	107,05%
Audit et suivi de la gestion et de l'utilisation des ressources	261 314 128,55	232 590 542,56	89,01%
Coordination pour le bon déroulement de l'EITI	236 182 467,00	217 366 180,92	92,03%
Total	748 876 197,50	710 226 118,17	94,84%

Source : Audit externe, Novembre 2012

4. Perspectives pour 2013

Malgré les résultats positifs de l'EITI Madagascar, la mise en œuvre des activités est sérieusement perturbée faute de financement. Madagascar a bénéficié d'un don provenant du Multidonnor Trust Fund EITI (MDTF) qui a été clôturé le 30 septembre 2012. Une nouvelle demande de financement a été adressé par le Ministère des Mines au MDTF mais elle se heurte à l'objection des pays ne reconnaissant par la Transition politique à Madagascar. Toutefois, d'autres sources de financement comme celle de la BAD, de la Banque Mondiale et du PNUD sont en prospection. Enfin, un engagement plus soutenu du Gouvernement sur le financement des activités de l'EITI est très attendue par le groupe multipartite EITI pour la pérennisation de l'EITI à Madagascar.

Dans le registre des activités, l'année 2013 sera marquée par la recherche de financement, la publication d'un nouveau rapport des paiements des industries extractives et des recettes de l'Etat provenant de ces industries, le renforcement de capacité de la société civile en législation minière et pétrolière, et enfin d'une forte sensibilisation des acteurs pour que l'EITI soit obligatoire pour toutes les compagnies et tous les démembrements de l'Etat à Madagascar.